



[Cliquez pour retourner à la page précédente](#)

Chronique N° 8 du 20 juin 2018

ENQUÊTE PUBLIQUE INSPIRA

En tant que président d'une Association de défense de l'environnement, je suis invité à participer à des actions locales, en particulier au niveau de la CCPR⁽¹⁾. J'ai donc répondu favorablement aux sollicitations et participé à la première rencontre pour l'élaboration du Plan Local Santé ainsi qu'aux deux premières réunions pour contribuer à la démarche Climat-Air-Énergie.

Le dérèglement climatique en cours a et aura un impact énorme sur notre planète et sur tous ses habitants dont les humains : le rôle de l'homme dans cette évolution n'est plus mis en doute. Les enjeux contenus dans les deux plans déjà mentionnés sont très importants. Nous avons commencé à évaluer les vulnérabilités locales liées à l'évolution climatique en cours : parmi elles, on trouve les effets négatifs sur la santé, sur la qualité de l'air, sur les eaux souterraines et superficielles, sur l'agriculture, etc.

Des idées intéressantes, des avis constructifs ont été émis, mais toutes les bonnes intentions exprimées sont annulées par un projet comme celui d'INSPIRA.

Ce projet va dégrader la qualité de l'air, faire augmenter le trafic routier, pomper de l'eau dans la nappe, augmenter la température locale en remplaçant des espaces cultivés en zones réfléchissantes, etc.

Il faut réagir rapidement pour éviter l'aggravation du réchauffement climatique ; le projet INPIRA va à l'opposé de ce qu'il faudrait faire.

Et encore, nous ne connaissons pas les industries qui vont s'installer, elles peuvent avoir un impact encore plus important. Un seul exemple : Hexcel vient de s'installer sur la plate-forme ; en plein fonctionnement cette installation consommera en électricité l'équivalent de la consommation de 50 000 habitants soit la population de la CCPR⁽¹⁾ : c'est comme si chacun de nous doublait sa facture d'électricité ! Où sont les économies d'énergies souhaitées ? Ce n'est pas avec des efforts d'isolation des maisons que ces gouffres énergétiques seront compensés.

[Cliquez pour retourner à la page précédente](#)

Pensez plutôt aux générations futures : dans cinquante ans il sera trop tard.

Contribution personnelle de Jean-Claude Girardin,
Président de l'Association Sauvons Notre Futur à Sablons.

(1) : CCPR = Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

Sauvons Notre Futur – 22 quai du Rhône – 38550 SABLONS
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – N° 0383002846

☎ 04 74 79 34 04 – ✉ sauvons-notre-futur@orange.fr

<http://www.sauvons-notre-futur.com>

Logo SNF réalisé en 2010 par les enfants du cours de dessin de Sablons (Isère)

[Cliquez pour retourner à la page précédente](#)